



AFRICAN JUDO UNION



4^{EME} AFRICAN JUDO OPEN

DAMES ET MESSIEURS

DAKAR 2020

WORLD RANKING EVENT



DAKAR / SENEGAL

14 & 15 Novembre 2020



AFRICAN JUDO UNION



OPEN OUTLINES



African Judo Open DAKAR, SENEGAL 14 & 15 Novembre 2020
Dames & Messieurs

PROGRAMME

Attention: Le calendrier des compétitions du samedi et du dimanche peut être modifié en fonction du nombre total d'inscriptions et des circonstances de la compétition.

Jeudi 12 novembre		
14:00 – 20:00	Accreditation	Hôtel officiel (Hotel Magic Land)
Vendredi 13 novembre		
9:00 – 12:00	Accreditation	Hôtel officiel (Hotel Magic Land)
Attention: Après 12 h 00, il n'y aura aucune possibilité d'ajouter ou de modifier les entrées. Afin d'être à l'heure à l'accréditation, une arrivée au plus tard à 10 h 30 à l'aéroport international Blaise DIAGNE est obligatoire!		
16:00	Tirage	Hotel Magic Land
19:00 – 20:00	Contrôle des dossards de Judogis	
19:30 – 20:00	Pesée non-officielle	
20:00 – 21:00	Pesée officielle: -48 kg / -52 kg / -57 kg / -63 kg -60 kg / -66 kg / -73 kg	
Immédiatement après le tirage au sort: Réunion des arbitres		
Samedi 14 novembre		
Dames: -48 kg / -52 kg / -57 kg / -63 kg Messieurs: -60 kg / -66 kg / -73 kg		
10:00	Eliminatoires / Repêchages / Demi finales	Stadium Marius NDIAYE
16:00	Cérémonie d'ouverture	
16:30	Bloc finales: combats pour les médailles de bronze, Finales	
18:30 – 19:30	Contrôle des dossards de Judogis	Hotel Magic Land
18:30 – 19:00	Pesée non-officielle	
19:00 – 19:30	Pesée officielle -70 kg / -78 kg / +78 kg -81 kg / -90 kg / -100 kg / +100 kg	
Dimanche 15 novembre		
Dames: -70 kg / -78 kg / +78 kg Messieurs: -81 kg / -90 kg / -100 kg / +100 kg		
10:00	Eliminatoires / Repêchages / Demi finales	Stadium Marius NDIAYE
Non Stop	Bloc finales: combats pour les médailles de bronze, Finales	

African Judo Open DAKAR, SENEGAL 14 & 15 Novembre 2020 Dames & Messieurs

ORGANISER

Fédération Sénégalaise de Judo et Disciplines Associées (FSJDA)

ADDRESS: 152, Rue Moussé DIOP – DAKAR / SENEGAL

Tel: +221 77 653 21 64 / +221 77 450 23 23 / +221 77 655 08 03

Email: contact@senegal-judo.com / opendakar2020@senegal-judo.com

Website: www.senegal-judo.com

Contacts en cas d'urgence:

Email: opendakar2020@senegal-judo.com

Téléphone : +221 77 653 21 64 / +221 77 450 23 23 / +221 77 655 08 03

LIEU DE LA COMPETITION

Salle de compétition : Stadium Marius NDIAYE



Adresse : Avenue du Président Habib BOURGUIBA - Dakar

PARTICIPATION

Cet Open Africain de Judo de Dakar est ouvert à toutes les Fédérations membres de l'AJU / IJF. Pas de nombre limite d'athlètes (par catégorie de poids et par pays) pour concourir. Les concurrents doivent être de la même nationalité que la fédération nationale qui les inscrit.

AGE

Les athlètes doivent avoir au moins 15 ans (nés en 2005 et avant).

INSCRIPTION DANS LA JUDO DATA BASE

Tous les participants et délégués doivent être en possession d'une carte d'identité de la FIJ et inscrits à cet événement dans le système d'inscription de la FIJ (JUDOBASE): <https://admin.judobase.org/> **avant le 09 novembre 2020.**

African Judo Open DAKAR, SENEGAL 14 & 15 Novembre 2020 Dames & Messieurs

Après la date limite, les inscriptions ultérieures (inscriptions tardives, remplacements) sont exclusivement traitées lors de l'accréditation selon les règles suivantes:

	Pas de carte d'identité officielle de la FIJ	Pas de carte d'identité officielle de la FIJ	Remplacement Carte d'identité officielle de la FIJ : OUI
Athlètes	• PAS D'INSCRIPTION POSSIBLE • PAS DE REMPLACEMENT POSSIBLE	lettre + 30€	lettre + 0€
Autres délégués (chefs de délégations, entraîneurs,...)		lettre + 0€	lettre + 0€

- **Notez s'il vous plaît:**
- Après la date limite d'inscription, les remplacements ou ajouts ne peuvent être effectués que sur place lors de l'accréditation, sur présentation d'une lettre d'autorisation signée et tamponnée de la Fédération nationale.
- Les personnes interdites par leur fédération ne peuvent pas être inscrites comme inscription tardive ou remplacement.
- Les personnes sans carte d'identité de la FIJ ne peuvent être inscrites que sur place, si la carte d'identité de la FIJ est commandée jusqu'à la fin de l'accréditation.
- Les pénalités mentionnées ci-dessus doivent être payées en espèces sur place.

FRAIS D'ENTREE

40,00 € par athlète payable à l'inscription les 12 et 13 2020. Les frais d'inscription DOIVENT être payés avant que l'athlète ne reçoive son accréditation.

TOUS LES FRAIS D'INSCRIPTION sont à régler directement à la Fédération Sénégalaise de Judo lors de l'inscription les 12 et 13 novembre 2019.

DELAIS

Payment des frais d'entrée: **02/11/2020**

Visa Application (Document 1): **02/11/2020**

Réservation d'hôtel (Document 2) & Payment: **02/11/2020**

Détails du voyage (Document 3): **02/11/2020**

Enregistrement dans la JUDOBASE: **09/11/2020**

ACCREDITATION

Au moins un officiel d'équipe et au maximum deux doivent assister à l'accréditation le jeudi de **14 h 00 à 20 h 00** et le **vendredi de 9 h 00 à 12 h 00** afin de confirmer la délégation. Sans cette confirmation à temps, une nation ne sera pas mise au tirage au sort et ne sera pas autorisée à concourir. Chaque chef de délégation doit être présent lors du contrôle des participants.

DUREE DES COMBATS

Durée des combats Dames: **4 minutes & Golden Score sans limite de temps.**

Durée des combats Hommes: **4 minutes & Golden Score sans limite de temps.**

INFORMATIONS TECHNIQUES

MODE DE COMPETITION

Système de compétition: Système d'élimination avec repêchage en quart de finale (8 derniers).

La compétition se déroulera selon les règles et codes sportifs de la FIJ et de l'AJU.

CATEGORIES DE POIDS

Women: -48, -52, -57, -63, -70, -78, +78 kg

Men: -60, -66, -73, -81, -90, -100, +100 kg

PESEES

La pesée officielle a lieu la veille de la compétition pour la catégorie concernée. Les balances officielles sont disponibles toute la journée pour un contrôle non officiel du poids.

Les heures et le lieu exacts de la pesée sont indiqués dans le programme. Le poids des concurrents doit relever de la catégorie dans laquelle ils sont inscrits.

Les compétiteurs

- se présentant après la clôture de la pesée, ne peuvent pas participer à la compétition.
- ne peuvent se présenter qu'une seule fois sur la balance lors de la pesée officielle.
- doivent présenter leur accréditation et passeport de l'UAJ ou une pièce d'identité officielle avec photo à la pesée officielle.

Pesée aléatoire

Avec les mêmes règles que la pesée officielle, la pesée aléatoire peut être organisée avant les premiers combats le matin de la compétition. Le poids de l'athlète ne peut être supérieur de plus de 5% (sans Judogi) à la limite de poids maximale officielle de la catégorie.

TIRAGES

Le tirage au sort aura lieu avant le premier jour des concours après l'accréditation. L'heure et le lieu sont indiqués dans le programme.

Les huit (8) premiers parmi les concurrents inscrits dans chaque catégorie de poids seront classés selon la liste actuelle de classement mondial de la FIJ.

Avant le tirage au sort, les listes de chaque catégorie sont accrochées dans le couloir à l'extérieur de la salle de tirage. Chaque chef de délégation est responsable de vérifier que tous les concurrents inscrits sont sur ces listes et qu'ils sont dans la bonne catégorie et avec la bonne position dans la liste de classement mondial de la FIJ. Aucune correction ne peut être apportée après le tirage au sort.

Au moins un délégué de chaque fédération nationale participante doit assister au tirage au sort. Une fois le tirage au sort terminé, deux séries de listes de tirages seront fournies à chaque délégation.

RECOMPENSES

L'organisateur fournira un certificat de participation à chaque compétiteur (remis au Chef de délégation) et des médailles, des fleurs et des diplômes à la cérémonie de remise des médailles :

- Première place: médaille d'or, fleurs et diplôme
- Deuxième place: médaille d'argent, fleurs et diplôme
- Deux Troisièmes places: médailles de bronze, fleurs et diplômes

ANTI-DOPAGE

Le contrôle antidopage sera effectué conformément au manuel IJF SOR et inclura dans chaque catégorie le vainqueur de la catégorie plus l'un des trois autres médaillés.

Les concurrents doivent se présenter au poste de contrôle du dopage au plus tard 60 min après le formulaire de notification signé, par écrit par le médecin mandaté par l'UAJ, et doivent suivre les indications les conduisant au poste de contrôle. Au cours de cette période de 60 minutes, les athlètes sont autorisés à participer à la cérémonie de remise des prix et à remplir leurs engagements de presse.

Ils seront constamment accompagnés par un accompagnateur officiel de l'organisation à partir du moment où ils reçoivent leur notification jusqu'à ce qu'ils atteignent le poste de contrôle du dopage. Une personne de son choix (médecin d'équipe, coach, entraîneur, chef de délégation ...) peut les accompagner. Le tirage au sort est effectué pendant la compétition avant le début du bloc de finales.

CONTROLES DE JUDOGIS

JUDOGIS APPROUVÉS

Tous les judokas doivent concourir en judogi approuvé par la FIJ (seule étiquette rouge autorisée). Les judogis de tous les fournisseurs de l'IJF sont autorisés (voir www.ijf.org □ Liste officielle des fournisseurs).

CONTRÔLE DE JUDOGIS

Il sera opéré avec un Sokuteiki avant le combat. Chacun des articles vestimentaires de compétition (veste, pantalon et ceinture) doit porter le label officiel IJF, qui sera contrôlé avec une lampe optique (les ceintures colorées ne doivent pas obligatoirement porter le label IJF) .La veste et le pantalon doivent être de la même marque (la ceinture peut être d'une marque différente).

DOSSARDS

Chaque concurrent participant aux épreuves de l'UAJ est obligé de faire coudre au dos de son Judogi son dossard officiel avec son nom et l'abréviation de son Comité National Olympique.

Le dossard peut être commandé sur www.mybacknumber.com ou www.ijfbacknumber.com (Attention : la production et la livraison peuvent prendre environ 4 semaines). La partie SPONSOR (si nécessaire) sera remise au chef de délégation lors de l'inscription, et les athlètes pourront la coller eux-mêmes à l'aide de la colle spéciale sur son dossard.

MARQUAGES ET PUBLICITÉ

L'espace sur les bandes d'épaule (25 cm x 5 cm à droite et à gauche) et sur le haut des bras (10 cm x 10 cm à droite et à gauche) peut être utilisé soit pour les propres sponsors de la Fédération, soit pour les fournisseurs de judogi ou de l'UAJ, MAIS pas pour tout autre fournisseur de Judogi.

L'espace sur la poitrine droite (5cm x 10cm) peut être utilisé par les fédérations et leurs judokas pour leurs propres sponsors. Le logo d'une marque Judogi ne peut être utilisé que s'il correspond à la marque du Judogi lui-même et s'il s'agit d'un fournisseur AJU.

Attention : sur tous les espaces publicitaires, il est strictement interdit de promouvoir le tabac, l'alcool, les substances listées dans le code de dopage, ou tout produit ou service contraire à la morale publique.

L'espace sur la poitrine gauche (10cm x 10cm) peut être utilisé pour les couleurs nationales ou l'emblème national correspondant au code CIO sur le numéro arrière (les emblèmes régionaux ne sont pas autorisés).

Toutes les autres marques sur le Judogi, comme les logos de la marque Judogi, le nom du Judoka, etc. doivent être conformes aux Règles de Judogi de l'IJF (voir IJF SOR Annexe C).

African Judo Open DAKAR, SENEGAL 14 & 15 Novembre 2020

Dames & Messieurs

Important:

- Si un athlète ne respecte pas les règles de judogi, l'athlète ne sera pas autorisé à passer le contrôle de judogi, et l'entraîneur qui est responsable de l'athlète sera suspendu pour le reste de la journée de compétition.
- L'organisateur n'est pas obligé de fournir un Judogi de réserve au Judogi Control, mais l'athlète est autorisé à se présenter dans un autre Judogi approuvé par la FIJ, en respectant la règle Sokuteiki (et sans backnumber) - dans ce cas, aucun entraîneur ne peut accompagner cet athlète à le tapis.
- En cas de récidive, l'entraîneur sera suspendu pour le reste de la compétition.

ARBITRAGE

ENREGISTREMENT DES ARBITRES

Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement des arbitres sont à la charge de leur propre fédération.

Les arbitres doivent être inscrits par leurs fédérations comme tout autre délégué dans JUDOBASE et la réservation d'hôtel doit également être effectuée par la fédération nationale.

REUNION D'ARBITRAGE

Une réunion des arbitres est prévue la veille du premier jour de compétition - juste après le tirage au sort. L'heure et le lieu sont indiqués dans le programme. La présence à la réunion des arbitres est strictement obligatoire.

COACHING

Tous les coachs doivent respecter le Code de Conduite des Coachs du Judo.

Tenue vestimentaire	Tirage:	Veste + Cravate
	Eliminatoires:	Survêtement national track avec un bas arrivant aux chaussures ou Costume + Cravate
	Bloc Finales:	Veste + Cravate

Le code de conduite des entraîneurs tel que défini dans le Règlement sportif et d'organisation de la FIJ, article 9.6, sera strictement observé, y compris le code vestimentaire.

- Les entraîneurs ne sont pas autorisés à donner des indications aux concurrents pendant qu'ils combattent.
- Seulement pendant le temps de pause (après matte), les entraîneurs seront autorisés à donner des indications à leurs athlètes.
- Une fois la pause terminée et le combat se poursuivant (hajime), les entraîneurs doivent garder le silence.
- Si un entraîneur ne suit pas ces règles, il peut être expulsé de la zone de compétition.
- Si les entraîneurs persistent avec un tel comportement, l'accréditation UAJ sera retirée pour la journée. Si l'entraîneur persiste avec ce comportement en dehors de la zone de compétition, il pourrait être davantage pénalisé.

RESPONSIBILITES DES FEDERATIONS

CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat de sexe et le certificat médical des concurrents ne sont pas requis. Les concurrents concourent sous l'entière responsabilité des fédérations.

African Judo Open DAKAR, SENEGAL 14 & 15 Novembre 2020

Dames & Messieurs

ASSURANCE

Chaque fédération est responsable d'assurer ses concurrents contre les « blessures et les risques de tiers (responsabilité civile) » pendant la période des championnats. L'Union africaine de judo décline toute responsabilité.

ATTITUDE DES COMPETITEURS

Les fédérations sont responsables vis-à-vis de l'UAJ de l'attitude générale de leurs concurrents.

IMAGE DES ATHLETES

Les fédérations sont responsables d'avoir obtenu les droits pour l'UAJ d'utiliser l'image du compétiteur de la manière qu'elle juge nécessaire pour la promotion du sport.

Ni l'organisateur de l'événement, ni l'Union africaine de judo (ni aucun de ses officiels ou membres) ne seront tenus responsables de toute blessure corporelle ni de toute perte ou dommage à votre propriété découlant de votre participation et de vos déplacements en relation avec ces événements.

PRINCIPE FONDAMENTAL

Toutes les fédérations nationales, officiels, entraîneurs et athlètes participant à cet événement doivent respecter et accepter l'autorité des officiels de l'UAJ, les règles et statuts de la Fédération internationale de judo et de l'Union africaine de judo. Les personnes considérées comme ayant agi contre l'UAJ ou la FIJ, leurs principes ou buts seront sujets à la suspension ou à l'expulsion de l'événement et / ou à l'annulation de leur carte d'accréditation.

CEREMONIES DE REMISE DES RECOMPENSES

Tous les concurrents ayant remporté une médaille doivent assister à la cérémonie pour recevoir leur médaille en personne. Si un concurrent est absent lors de la cérémonie de remise de prix sans raison valable, il perdra le droit d'avoir la médaille. Il est strictement interdit aux concurrents sur le podium d'apporter des drapeaux nationaux ou une identification similaire autre que celle représentée de manière régulière sur leur équipement. Toute manifestation d'enseigne religieuse, politique, personnelle ou commerciale est interdite, de même que le port d'une casquette ou de tout autre couvre-chef.

HEBERGEMENT

Hotels	Catégorie	Pension complète (prix par personne et par nuit)	
		Single	Double
Hotel Catégorie A (4 stars Plus) : Hotel Fleur de Lys (****+) 20 chambres disponibles	Standard	170 €	130 €
Hotels Catégorie B (4 stars) : Hotel SAVANA + Hotel Al Afifa (****) 40 chambres disponibles	Standard	140 €	100 €
Hotel Catégorie C (3 stars) : Hotel Magic Land (***) 60 chambres disponibles	Standard	115 €	75 €

Tous les participants accrédités doivent séjourner à l'hôtel officiel. Les réservations dans les hôtels officiels doivent être faites exclusivement par l'intermédiaire de l'organisateur sur la base du premier arrivé, premier servi.

Date limite de réservation d'hôtel: 02/11/2020

African Judo Open DAKAR, SENEGAL 14 & 15 Novembre 2020 Dames & Messieurs

Les réservations éventuelles de chambres supplémentaires après la date limite de réservation de l'hôtel seront majorées de 10% supplémentaires. Aucune exception ne sera faite.

Tous les participants à accréditer doivent séjourner à l'hôtel officiel. Tous les délégués doivent être logés dans l'un des hôtels officiels pour un minimum de deux (02) nuits.

Les pays qui ne peuvent pas effectuer de virements bancaires ont le droit de payer en espèces à l'arrivée sans aucun supplément, s'ils en informent l'organisateur et spécifient le nombre de participants avant la date limite de réservation d'hôtel.

PAYEMENT

Tous les paiements (y compris les frais d'inscription AJU) doivent être transférés sur le compte bancaire suivant:

Détails du compte:

Bank account: Fédération Sénégalaise de Judo

Nom de la banque: CBAO Groupe Attijariwafa Bank

Account No. IBAN: SN08 SN012 01201 036 150 748 001 - 07

SWIFT address: CBAOSNDA

Payment Title: Country XXXX – Open Dakar 2020

Attention: Veuillez indiquer séparément le montant de l'hébergement et le montant des frais d'inscription dans votre virement bancaire.

Tous les frais bancaires et les frais de transfert d'argent doivent être payés par la fédération expéditrice.

En cas de frais supplémentaires résultant du séjour à l'hôtel, de dommages à la propriété de l'hôtel ou du lieu de compétition causés par les membres d'une délégation, la fédération nationale responsable sera facturée par le comité d'organisation.

TRANSPORT

AEROPORT LE PLUS PROCHE : BLAISE DIAGNE INTERNATIONAL AIRPORT (DAKAR-DIASS)

L'organisateur prendra en charge le transport depuis l'aéroport susmentionné jusqu'à l'hôtel officiel de la compétition et le lieu de compétition pendant la compétition. Le transport sera fourni uniquement à ceux qui sont hébergés via l'organisateur.

VISA

Les organisateurs aideront à obtenir des visas d'entrée pour les concurrents et les officiels.

Veuillez préciser toutes les informations nécessaires dans les lettres d'invitation pour les visas et soumettre le formulaire 1 et une copie numérisée de la première page des passeports jusqu'au 02/11/2020.

BIENVENUE À DAKAR, SÉNÉGAL

PAYS DE LA TERANGA !!!!